

saires des écoles se réunissent entre eux et avec quelques représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité civile.

Un de ces congrès, le vingt-cinquième déjà, s'est réuni la semaine dernière, dans la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville (Pont-Rouge), et sa tenue a été marquée d'un véritable succès.

Sous la présidence de M. C.-F. Délage, surintendant de l'Instruction publique, se trouvèrent réunis S. G. Mgr Roy, auxiliaire de S. E. le Cardinal archevêque de Québec, l'honorable Jérémie Décarie, secrétaire de la province, M. l'inspecteur général C.-J. Magnan, M. le curé de Sainte-Jeanne et M. le maire de Pont-Rouge, Dr Savary, qui est aussi président de la commission scolaire du même endroit, un bon nombre de curés et les deux inspecteurs d'écoles chargés de ce district, Messieurs Filteau.

La réunion dut se tenir dans l'église, seul local capable de réunir un auditoire aussi nombreux, composé de trois cents commissaires d'écoles et d'un grand nombre d'auditeurs.

* * *

Voici maintenant l'ordre et la substance des actes de ce congrès.

Après la prière d'ouverture, M. le Curé souhaite la bienvenue aux congressistes et salue avec joie l'entente de l'Église et de l'État pour activer le progrès scolaire. M. le Maire Savary présente ses hommages aux autorités et aux congressistes, et félicite sa paroisse de donner l'hospitalité à un congrès destiné à faire comprendre l'importance de l'école.

M. le Surintendant de l'Instruction publique exprime le plaisir qu'il a eu à encourager ce congrès. Fidèle à la belle tradition inaugurée par son prédécesseur, le regretté M. de la Bruère, il considère l'école comme un rempart et une sauvegarde pour nous. Il rappelle avec éloge ce que l'Église et l'État ont fait chez nous pour l'instruction primaire avec le concours si important du commissaire d'école, mandataire des pères de famille. Quelques conseils pratiques s'ajoutent à ces considérations.

À M. l'inspecteur général appartenait, naturellement, d'apporter plusieurs précisions sur l'action réelle et possible des commissaires d'école. Pour faire voir l'étendue du bien à accomplir, M. Magnan commence par signaler que les membres du congrès représentent un district qui a 7,000 milles carrés d'étendue, une population de 80,000 âmes, 83 commissions scolaires et 354 écoles fréquentées par 17,159 enfants.

Ce district a progressé et les améliorations accomplies y sont notables, mais il reste encore à améliorer le site de certaines